

# Etat des eaux

---

## Hydrologie du bassin liégeois

En cas de crue, consultez l'état des cours d'eau avant l'entraînement ([l'Ourthe](#), la [Meuse en amont de Liège](#) et la [Meuse en aval de Liège](#)).

Ces pages contiennent la hauteur de l'eau, le débit ou les précipitations à différents endroits. Cliquer sur un petit diagramme permet de voir le graphique correspondant à l'endroit choisi.

Des eaux trop hautes rendent l'utilisation de l'embarcadère périlleux, voire impossible. De plus, des eaux hautes vont souvent de paire avec des déchets flottants qui risqueraient d'endommager les bateaux.

- Lorsque la hauteur de la Meuse à «Neuille Bief Aval» est supérieure à 1m80, le premier embarcadère de l'Union est certainement sous eaux.
- Lorsque la hauteur de la Meuse à «Neuille Bief Aval» est supérieure à 2m10, le second embarcadère l'est certainement aussi.

Un courant trop important risque de vous mettre en difficulté. Les valeurs limites à respecter dépendent du type de bateau et de la dextérité des rameurs.

- Évitez de sortir en yolette sur la dérivation lorsque le débit de la Meuse à «Lixhe aval» est supérieur à 700m<sup>3</sup>/s et sur l'Ourthe lorsque le débit de l'Ourthe à «Angleur» est supérieur à 80m<sup>3</sup>/s.
- Pour le skiff, les limites à respecter sont de 500m<sup>3</sup>/s pour la Meuse et 60m<sup>3</sup>/s sur l'Ourthe, mais n'espérez pas faire de la technique au-delà de 300m<sup>3</sup>/s pour la Meuse et 40m<sup>3</sup>/s pour l'Ourthe.